

LA PARISIENNE

REVUE LITTÉRAIRE MENSUELLE



avril 1957

TRADUCTION = TRAHISON ?

F.N. Seize visages ou les Alchimistes.

NADJM OUD-DINE BAMMATE. Le gosier de métal.

EDMOND CARY. De l'abbé Gèdoyn à Saint-Jérôme-City.

DOMINIQUE AURY. Ce Pelé, ce Galeux.

PIERRE-FRANÇOIS CAILLE. Géographie économique de la traduction.

ANDRÉ BAY. La tentation d'éditer.

ODETTE ARNAUD. L'Agent littéraire et le traducteur.

Qu'est-ce que le « contingentement » ?

Et des textes de GIACOMO ANTONINI, ANNIE BRIERE, JOHN L. BROWN, GERARD HELLER, MICHEL MOHRT, MONIQUE NATHAN, RENE WINTZEN.

★

VIRGINIA WOOLF. Altesses.

JEAN D'ORMESSON. Les Princes.

JACQUES LAURENT. Un Guermantes pour rire.

★

JEAN-CLAUDE DARNAL, PIERRE HEBEY,
PIERRE MARCABRU, ERIC RÖHMER, ROGER
VRIGNY.

Ce Pelé, ce Galeux

COMMENT devient-on traducteur ? Comment le métier de traducteur se définit-il ? Dans quelles situations de fait les traducteurs vivent-ils ? Autant de questions auxquelles il est malaisé de répondre. Mais si l'on parvenait à s'entendre sur la réponse, les conséquences de cette réponse pourraient changer à l'avenir les données des questions. Cette irritante ambiguïté est à la base de l'activité même du traducteur.

Que demande-t-on en effet en premier chef à un traducteur ? D'être double, à l'aise dans deux langues, deux civilisations, deux âmes. Et de faire passer l'une dans le moyen d'expression de l'autre. De faire passer un texte d'une langue dans l'autre sans trahir l'une ou l'autre. Il faut donc d'abord que le traducteur soit obéissant par rapport à la langue qu'il traduit, il faut qu'il soit docile au sens et aux inflexions du style, à l'accent, au rythme, à la couleur. Il faut qu'il sache, mais aussi qu'il aime, pour être proche de ce qu'il traduit et pour le respecter. Le premier mouvement d'un traducteur, j'entends celui qui a la vocation, sinon, ce n'est pas la peine, est toujours un mouvement d'enthousiasme : on devient traducteur par amour. On traduit d'abord dans le noir, dans le vide, pour soi-même. On traduit une nouvelle, un chapitre de roman. Ensuite on veut montrer son trésor. On cherche à qui apporter, revue ou maison d'édition, la merveille que l'on a découverte. Neuf fois sur dix, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on y apprend que la découverte est déjà faite, et l'œuvre bien-aimée déjà en cours de traduction. Si l'on a beau-

coup de chance, si quelque chose de singulier retient dans les pages ainsi aventurées, qui n'a rien à voir avec l'œuvre, mais constitue cet impondérable si difficile à repérer qui fait la qualité d'une traduction, en admettant que l'interlocuteur ait les moyens de le repérer, il arrivera peut-être qu'une traduction soit confiée au nouveau traducteur. Et ses difficultés commencent.

D'abord ses difficultés avec lui-même. En effet, traduirait-il pour lui seul, dans la tour de Montaigne, ou dans une prison, plus il avance dans l'exercice de son activité propre, plus il se rend compte qu'elle obéit à des exigences contradictoires. La fidélité, la docilité par rapport à la langue qu'il traduit, oui mais l'exigence contraire est tout aussi impérative : la liberté dans sa propre langue. Faute de cette liberté, de cette assurance, les mots et les tournures de la langue d'origine contamineront honteusement l'autre. Le traducteur se sera rendu coupable du crime des crimes : écrire dans ce jargon qui n'est ni une langue ni l'autre, mais un répugnant amalgame.

On appelle cela du *traduit*, comme on dirait de l'espéranto, et tout le monde a pu lire entre les deux guerres sur quelques monuments publics la célèbre inscription à la craie : « On a préféré la guerre à l'espéranto ». On préfère n'importe quoi, fût-ce deux ou trois contresens, à du *traduit*. On s'en corrige cependant, et le métier de traducteur n'est si passionnant que parce qu'il ne satisfait jamais tout à fait, et veut être recommencé sans fin.

Les difficultés avec l'extérieur sont tout autres. Voilà donc le traducteur avec sa traduction. Il se débrouille comme il peut, n'en parlons plus. Il lui reste à se débattre avec le temps et avec l'argent. Le temps est de l'argent pour les traducteurs moins que pour n'importe qui. Dans le métier, souvent exercé par des femmes, une boutade est passée en slogan : on gagne à l'heure autant qu'une femme de ménage, mais rarement assez pour en avoir une. De tous les « travailleurs intellectuels », le traducteur est en France le plus mal payé. De ce fait traduire est généralement un travail d'appoint. Aussi la définition professionnelle du traducteur est-elle malaisée. Est-ce la proportion entre l'argent gagné par l'exercice de la traduction, et l'argent gagné par d'autres activités, qui la détermine ? A ce compte, beaucoup de traducteurs ne seraient pas considérés comme professionnels. On se borne généralement,

dans les associations professionnelles, à faire comme le commun des mortels et à dire que celui qui traduit et publie ses traductions est un traducteur, comme on dit que celui qui écrit et publie ce qu'il écrit est un écrivain.

Mais où l'ambiguïté de la condition du traducteur éclate dans son rapport avec l'extérieur, c'est par la manière dont est calculé le paiement de son travail, car il est à la fois le salarié à qui l'on commande un travail qu'il exécute, et l'écrivain, qui propose un texte, que l'on accepte. La coutume n'a longtemps considéré en lui que le tâcheron. L'éditeur convenait avec lui, pour chaque ouvrage, d'un forfait fixé à tant la page, soit de texte étranger imprimé, soit de texte français imprimé, soit de texte français dactylographié (nombre de lignes, et de signes par ligne, déterminé). Par le système du forfait, le traducteur est payé même si le livre n'a aucun succès de vente. Le tâcheron n'est donc pas lésé. Mais si le livre a du succès, le traducteur, auteur après tout du livre français, le traducteur considéré comme écrivain sans qui le texte français n'existerait pas, le traducteur voit avec amertume les gros tirages enfler sans qu'il lui en revienne un centime. « Pourquoi pas, dit l'éditeur, vous ne risquez rien, vous, et d'ailleurs je vous ai payé. »

Raisonnement qui ressemble au mot bien connu : « De quoi se plaignent-ils ? je les fais travailler ». Le traducteur répond par un truisme : « Si je n'avais pas (moi ou un autre) mis ce texte en français, vous n'auriez pu, monsieur, en vendre un seul exemplaire ». Parmi les éditeurs des gens équitables, il y en a, et d'autres qui sont gênés de passer pour exploiters du pauvre peuple, acceptent aujourd'hui un compromis de principe : le forfait calculé sur le texte français dactylographié est considéré comme « à valoir » sur un pourcentage qui va généralement de 1 et demi à 3 % pour les œuvres contemporaines sur lesquelles il y a des droits à payer à l'étranger, et monte jusqu'à 7 % pour les œuvres qui sont dans le domaine public. Le forfait couvre (au pourcentage déterminé) la vente de N. exemplaires. Si la vente dépasse ce chiffre, le traducteur recommence à toucher à proportion. Ainsi se trouve assuré le risque, si l'on peut dire, du grand succès, et le traducteur associé à ce succès, comme l'auteur et l'éditeur.

Tout le monde n'étant pas brebis dans la bergerie, il va de soi qu'on trouve des cyniques pour déclarer : « Pourquoi donnerais-je des pourcentages sur les millions que je

gagne par dessus le marché, alors que je les gagne aussi bien sans rien donner du tout ? Je trouverai toujours quelqu'un pour traduire au seul et au plus bas forfait ». Certes, et pour traduire mal. Si tant de traducteurs acceptent de traduire n'importe quoi, n'importe comment, avec pour unique critère la vitesse, parce qu'ils ont un besoin criant du plus misérable salaire, comme il y a des confectionneurs à la pièce dans la couture, est-ce aux traducteurs qu'il faut le reprocher ?

Faut-il croire ce que disent les bénéficiaires de cette exploitation, que le public ne fait pas la différence, qu'il se moque de la qualité, et que tout cela est illusions et mauvais esprit ? Non, le public prend ce qu'on lui donne. Il faut seulement le réveiller, et lui faire savoir qu'il peut avoir mieux. Le traducteur n'est pas ce mixer primitif dans lequel on introduit une quantité donnée de mots anglais, allemands, russes, etc.... et qui en déverse la mouture, digeste ou indigeste, en français. Faites la différence, ayez des exigences. Le jour où l'on rougira de publier une mauvaise traduction, le traducteur ne sera plus le pelé, le galeux des professions intellectuelles, et la cause de la traduction sera gagnée.

Dominique AURY.